

40 Folds

société par actions simplifiée au capital social de 1 €
Siège social : 60 RUE FRANCOIS IER, PARIS, 75008, France
943828558 RCS Paris

(ci après la “**Société**”)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Les soussignés :

- **Madame Bianca Rusu**, née le 21/12/1984 à Tîrgu Mureş, Roumanie, demeurant au 42 Rue Auguste Barbier 77300 Fontainebleau, de nationalité roumaine,
- **Monsieur Rares Rusu**, né le 12/07/1983 à Târgu Mureş, Roumanie, demeurant au 42 Rue Auguste Barbier 77300 Fontainebleau, de nationalité roumaine,

Agissant en qualité de seuls associés de la Société (ci-après désignés collectivement les “**Associés**”), détenant ensemble la totalité des actions et droits de vote de la Société.

Après avoir rappelé que conformément à l’article 19.1 des Statuts de la Société : “*Les associés sont seuls compétents pour prendre les décisions suivantes : nomination, renouvellement et révocation du président et des directeurs généraux ; fixation et modifications de leurs pouvoirs et, le cas échéant, de leurs rémunérations*”

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Le Rapport du Président ;

ONT PRIS LES DÉCISIONS RELATIVES AUX POINTS SUIVANTS :

- Démission de **Mme Bianca RUSU** de son mandat de Président ;
- Nomination à la position de Président de **M. Rares RUSU**;
- Nomination à la position de Directeur Général de **Mme. Bianca RUSU** ; et
- Pouvoirs pour l’accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du Rapport du Président, prend acte de la démission de **Mme Bianca RUSU** de son mandat de Présidente de la Société et décide de l'accepter, celle-ci prenant effet à compter de ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du Rapport du Président, décide d’autoriser la nomination de **M. Rares RUSU** au titre de Président de la Société.

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du Rapport du Président, décide d'autoriser la nomination de **Mme. Bianca RUSU** au titre de Directeur Général de la Société.

QUATRIÈME DÉCISION

La collectivité des Associés donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt, de publicité ou autre, partout où besoin sera.

Fait à Paris, le 12 mars 2026

Signed by:

6C1294B042AF493...

Mme. Bianca RUSU

Signé par :

99D7EF7D869A434...

M. Rares RUSU